Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215600081-20251209-136D_2025-DE

FEUILLET 2025-00549

Nombre de Conseillers	
En exercice :	27
Présents :	24
Votants :	26

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 28 novembre 2025 et sous la présidence de Monsieur Patrick EVENO, Maire.

Présents : Yannick LE HELLEY, Valérie LE BERRIGAUD, Bertrand CUVILLIER, Nadine LE MARHOLLEC, Jean-Claude LE BOULICAUT, Pernelle TOREST, Joël BIGNON, Ulyss JEGO, Frédéric LAURENT, Patrick BERTRAND, Marie-Françoise SELO-BEGUIN, Béatrice VAN DER GUCHT, Christian LE DANTEC, Anita ALLAIN-LE PORT, Brigitte FALLOT, Patrick PIQUET, Chantal de GRAEVE, Virginie LE GALL, Stephan PIETRZAK, Nadège CORSO, Patrick OURY, Didier VAUTRIN, Jacqueline UNTEREINER.

Ont donné procuration : Bruno PICAUD à Nadine LE MARHOLLEC, Séverine MULLER à Anita ALLAIN-LE PORT
Excusée : Sophie BODIN,

Secrétaire de séance : Ulyss JEGO

136/2025 - REFACTURATION ANNUELLE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET DU CCAS - MODALITES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif de la Commune de Baden chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale. Il exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L.123-4 et L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles ainsi que par le décret nº 56-562 du 6 mai 1995 qui précise les attributions de cet établissement public.

Il dispose d'un pouvoir propre, exercé grâce à son budget et un personnel distinct de celui de la commune de Baden ainsi qu'un conseil d'administration.

Son budget est composé d'un budget principal (M57). Il fonctionne avec son propre tableau des effectifs doté de 19 postes permanents au 1er janvier 2025. Le CCAS constitue l'outil d'animation et d'intervention privilégié sur les champs de l'aide sociale, de l'accompagnement des personnes âgées et petite enfance. Le CCAS gère notamment plusieurs services opérationnels :

- Un service de portage de repas pour personnes âgées ;
- Un Multi-accueil d'une capacité autorisée de 35 places ;
- Un relais petite enfance mutualisé ;
- Un lieu d'accueil enfants parents ;

Pour permettre d'assurer l'ensemble de ses missions, la Commune de Baden attribue au budget principal du CCAS une subvention annuelle d'équilibre. Par délibération n°11/2013 en date du 11 février 2013, une convention de mise à disposition de personnel communal organise les conditions et la refacturation d'un cadre de direction pour le CCAS de Baden.

En dehors de cette convention, il convient de définir formellement les charges portées par la commune de Baden et affectées au CCAS. Elles se répartissent en charges de personnel (012) et charges de caractère générales (011) tels que présentées ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
FEUILLET 2025-00550
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215600081-20251209-136D_2025-DE

DEPENSES GENERALES

Objet	Méthode de calcul
Frais de personnel pour le ménage des bureaux du CCAS	Nombre annuel d'heures de ménage x coût agent horaire (rémunération brute + charges patronales + CNAS + Médecine préventive / heures payées)
Frais de personnel des services techniques au profit du CCAS	Nombre annuel d'heures affecté au CCAS (multi accueil, jardins familiaux, etc.) x coût agent horaire moyen du service
Assurances dommages aux biens, entretien et réparation sur bâtiment, frais maintenance, frais de nettoyage des vitres	Au prorata de la surface occupée dans le bâtiment de la mairie (quotepart de 10% sur 2176m²)
Frais d'affranchissement et de télécommunication	Selon compteur issu des machines à affranchir et copieurs + factures de téléphonie RPE
Toutes autres dépenses de fonctionnement attribuées au CCAS	Au réel selon ventilation comptable

SERVICE PORTAGE DE REPAS

Objet	Méthode de calcul
Frais de personnel lié au portage de repas + transport et entretien	Coût total des agents en charge de la production des repas du service Restauration scolaire (rémunération brute + charges patronales + CNAS + Médecine préventive) + protection juridique des agents du service / nombre de repas annuel x nombre de repas pour le portage + le cout de l'agent en charge de la livraison du portage au prorata de cette mission
Cout des denrées alimentaires	Coût total des denrées alimentaires du service Restauration scolaire / nombre de repas annuel x nombre de repas pour le portage
Coût des fluides du restaurant scolaire	Coût total électricité, eau et chauffage du service Restauration scolaire / nombre de repas annuel x nombre de repas pour le portage
Coût du transport restaurant scolaire	Total des frais de carburants, d'entretien du véhicule de portage (réparations, contrôle technique, assurance, location éventuelle) et du téléphone portable de liaison.

SERVICE MULTI ACCUEIL

Objet	Méthode de calcul
Coût des fluides, assurances dommages aux biens, entretien et réparation sur bâtiment, frais maintenance, frais de nettoyage des vitres, frais de télécommunication et de copieur,	50% des dépenses affectées au bâtiment de l'Espace Enfance
Coût du remboursement des emprunts liés à la construction du bâtiment	50% des intérêts annuels réglés sur les échéances d'emprunts liés à la construction du bâtiment (emprunts SFIL n°30 et CMB n°29)

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215600081-20251209-136D_2025-DE

FEUILLET 2025-00551

Vu l'avis favorable émis par la commission Finances, activités économiques et tourisme réunie le 24 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

↳ de formaliser le principe de refacturation annuelle des frais de fonctionnement du budget principal au CCAS, à partir de l'exercice 2024, tel que présentée ci-dessus ;

↳ de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de cette décision.

Le présent bordereau est adopté à l'unanimité.

Fait à BADEN, le 09 décembre 2025
Le Maire,
Patrick EVENO

